

## comment faire reconnaitre ses migraines?

## Par smooth, le 14/01/2006 à 21:00

une amie travaille à 85% à cause de monstrueuses migraines.

Son mari, en procédure de divorce, déclare qu'elle peut reprendre à 100% quand elle veut, car passer à 85% serait un choix de sa part.

Comment peut-elle faire reconnaitre ses monstrueuses migraines qui fait partie des pire souffrances, mais ne sont pas reconnues par la sécurité sociale ? merci

## Par Yann, le 14/01/2006 à 21:35

Oulà les migraines je connais bien ça et effectivement c'est monstrueux et très handicapant. Je pense qu'il faut procéder comme pour les maladies professionnelles ordinaires, c'est à dire qu'avec un certificat médical ça devrait faire l'affaire. Du moins pour le divorce.